

Convocation

Assemblée générale de FAIR – 3 avril 2025

Chers adhérents,

C'est avec un plaisir certain mais aussi avec une réelle gravité que j'ai l'honneur de vous prier d'assister à l'Assemblée générale de notre association.

Avec plaisir, car notre plan stratégique produit ses premiers effets positifs : notre collectif des acteurs de la finance solidaire et de la finance à impact social compte aujourd'hui plus de 150 membres et grossit chaque jour grâce au dynamisme et à l'engagement de l'équipe sous la houlette du Directeur général Patrick Sapy.

Avec plaisir car nous pouvons nous prévaloir de 190 produits labellisés dont 7 nouvelles labellisations en 2024. Le label Finansol évolue et renforce ses exigences en termes de preuve de l'impact social des produits labellisés. Nous avons en outre introduit des exclusions sectorielles et normatives alignées sur celles du label ISR avec deux objectifs : simplifier le travail et la mission des gestionnaires, émetteurs et distributeurs des produits labellisés, et faciliter la compréhension par les épargnants des bénéfices sociaux et environnementaux générés grâce aux produits labellisés. Le label Finansol reste donc le plus exigeant du marché.

Avec plaisir car le montant de l'épargne solidaire a franchi la barre des 30 milliards d'euros, représentant le chiffre symbolique de 0,5 % de l'épargne globale malgré un label toujours plus exigeant, qui a été reconnu par le décret de juin 2024 attestant le caractère social d'un produit financier proposé dans le cadre de l'épargne salariale au même titre que les labels ISR, Greenfin et CIES. Nous disposons aujourd'hui d'un cadre juridique stabilisé et incitatif pour les épargnants.

Avec plaisir car les résultats financiers pour l'exercice 2024 sont satisfaisants avec un léger excédent, malgré quelques cotisations encore impayées.

Mais avec une certaine gravité car le vent de la dérégulation et de la préoccupation exclusivement financière est d'une violence qui n'a jamais été aussi forte, dans le sillage des États-Unis d'Amérique.

Mais avec une certaine gravité car ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire : ainsi, le projet de directive « omnibus » présenté le 27 février marque un recul significatif et, s'il est adopté en l'état, reviendra à détricoter une partie importante du cadre européen du *Green deal*.

Mais avec une certaine gravité car le travail sur l'introduction des exclusions a montré le besoin de renforcer la gouvernance de l'association, les organes de contrôle et la bonne articulation entre le Conseil d'administration et le Comité du label.

Ainsi donc, comme chaque année, la présence du plus grand nombre possible d'adhérents, et donc votre participation, est essentielle pour marquer et attester la force collective que nous représentons.

Nous pourrions ainsi exprimer clairement notre volonté de peser tous ensemble sur les décisions à venir tant des pouvoirs publics que des acteurs de la communauté financière et des acteurs économiques.

Je compte sur votre participation et je me réjouis de vous retrouver pour ce temps statutaire mais aussi politique essentiel de la vie de FAIR.

Thierry Sibieude, président de FAIR